



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 24 septembre 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Le secrétariat de séance est confié à M. Christophe Frédéric Grosset, pour les parents d'élèves.

Sont présents :

Mme Monticino (Proviseure), M Mercier (Proviseur-adjoint), M. Deguille (Directeur du 1^{er} degré), Mlle Apolline Guérin (CVL), Christophe F. Grosset (APE), Emmanuel Osti (APE), Valérie Arabeyre (APE), Kathleen Bussièrre (APE), Mme Barès (CPE), Mme Patty (Représentante 1^{er} degré), Mme Pividori (Représentante 1^{er} degré), Mme Fillon (Représentante 2^{eme} degré), Mme Lovaco (Représentante 2^{eme} degré), Mme Boccacci (Représentante des personnels non enseignants), M. Léonard Guérin (Représentant des anciens élèves), M. Bézardin (Conseiller consulaire).

Le nombre de votant est de 15. Le quorum est atteint.

Mme La Proviseure demande aux membres du C.E. d'approuver l'ordre du jour de la séance modifié comme suit :

2.3 Voyage au Parlement européen des lycéens à Strasbourg

Votants : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Madame La Proviseure soumet au vote des membres du CE le CR du CE du 26 juin pour approbation.

Votants : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

I - Acte relatif au fonctionnement de l'établissement

1.1- Bilan de rentrée :

En introduction, Mme la Proviseure indique que la rentrée s'est parfaitement déroulée, et que tous les postes ont pu être pourvus.

Le personnel non enseignant a assuré avec sérieux et professionnalisme toute la préparation logistique pour garantir à nos élèves et aux enseignants une rentrée sereine et techniquement réussie. Un point sera fait sur les travaux.

Tous les postes d'enseignant sont pourvus, et tous les enseignements sont donc assurés pour les élèves.

1.1.1 Effectifs

L'effectif est à ce jour de 1208 élèves répartis comme suit (le maximum atteint pour l'établissement a été de 1250) :

- Maternelle : 176
- Primaire : 407
- Collège : 364
- Lycée : 261

A noter l'arrivée de 134 familles (188 nouveaux élèves), dont l'accueil s'est déroulé le 2 septembre lors d'un événement qui a vu la participation des familles et des futurs enfants accueillis par la direction, Les personnels, les élèves et les représentants de la communauté scolaire dont notamment l'APE. Cet accueil a certainement été un moment de cohésion de la communauté scolaire du Lycée Stendhal et a suscité l'enthousiasme de l'ensemble des participants ouvrant l'année sur une note très positive.

Au total la communauté scolaire de l'établissement atteint cette année 746 familles.

Les élèves sont répartis entre :

- Premier degré (maternelle + école primaire) : 583 élèves (25 classes)
- Second degré (collège + lycée) : 625 élèves (28 divisions)

Les effectifs se maintiennent, sachant que la direction estime que le chiffre idéal serait de 1220 élèves.

Il est à noter que les mouvements d'élèves peuvent être relevés en cours d'année, dans le sens des départs et des arrivées, les familles accueillies incluant aussi pour une part importante des familles françaises expatriées à Milan pour des raisons professionnelles et de binationaux qui accompagne le fort développement de la communauté française à Milan.

	Filles	Garçons
Français (dont binationaux)	59%	52%
Italiens	27%	35%
Plus de nationalités	14%	13%

1.1.2 Point R.H

Tous les postes ont été pourvus à cette rentrée.

Il est à noter que Mme BARES qui sera en congé de maternité à la rentrée de novembre 2024, sera remplacée par Mme SCHMIDT nouvellement recrutée. Mme la Proviseure remercie Mme Barès,



CPE, et M Mercier, Proviseur-adjoint, pour le travail de remaniement opéré sur les EDT, et les représentants des parents s'associent.

A cette nouvelle rentrée nous accueillons deux nouveaux membres dans l'équipe de direction M. MERCIER Manuel, Proviseur-adjoint et M. DEGUILLE Laurent, Directeur du 1^{er} degré.

M. AGENEAU, documentaliste du 2nd degré au CDI, qui occupant la deuxième place au classement de la CCPL, obtient le poste suite au refus de rejoindre son poste de la part de Mme Fiona Di Santo.

Il y a donc à présent 3 documentalistes. Une belle dynamique se met en place.

1.2) Conventions

Madame La Proviseure informe les membres du CE de la mise en place de 3 conventions.

FLAM (Français Langue Maternelle)

L'association FLAM accueille des enfants issus de familles binationales (française et italienne) qui souhaitent apprendre le français dans un contexte extrascolaire (activités autour de la pratique du français en tant que langue maternelle). Les locaux de l'établissement sont mis à la disposition de l'association dans le cadre de cette convention tous les samedis matins, en période scolaire. Des activités connexes sont prévues pour les familles. Il s'agit d'un outil important dans la cohésion de la communauté francophone à Milan et sa région.

La reprise s'est effectuée le 14 septembre.

Convention Club Stendhal

L'initiative à succès se poursuit d'année en année en sachant recueillir les nouvelles aspirations de la communauté sous la houlette de Mme Maria Franco Della Torre.

La reprise aura lieu le 1^{er} octobre 2024.

Il est à noter que la journée des associations (Club Stendhal, APE, Milan Accueil) a eu lieu cette année le 18 septembre 2024, en même temps que la journée du sport de l'AEFE.

La garderie a repris le 16 septembre 2024.



Convention Médecin scolaire et Psychologue scolaire

Depuis le 1er septembre, et pour la deuxième année, le médecin scolaire sera le docteur Frédéric PERONI-RANCHET qui assure une permanence le mardi matin. Il s'agit d'un ancien élève du Lycée Stendhal.

La Dottoressa Magali GRAZZINI, psychologue bilingue en poste depuis trois ans, intervient à nouveau cette année. Elle entretient un excellent contact avec les familles. Tous les participants soulignent l'importance de sa présence et de cette collaboration.

1.3) Charte des mails

Madame La Proviseure rappelle aux membres du CE la charte des mails qui a été présentée en Conseil Pédagogique et en CVL, transmise à l'APE et votée au CE du 24 septembre 2023.

Elle doit aider chaque membre de notre communauté à communiquer de manière professionnelle et respectueuse de tous et de chacun.

La direction souligne l'importance du dialogue entre les différentes composantes de la communauté scolaire, une intention partagée par tous les participants. Les représentants de l'APE rappellent l'importance d'une communication ouverte, dans laquelle les familles peuvent s'appuyer sur le soutien de l'association pour faciliter les échanges, ce qui contribue souvent à une communication plus efficace. Cet avis est unanimement partagé par les participants.

1.4 Point Travaux

Madame la Proviseure passe la parole à M. Joubert, DAF, qui fait le point sur les travaux réalisés pendant l'été et ceux en cours.

Depuis la rentrée, plusieurs interventions ont été menées ou sont en cours, notamment :

- Réparation des infiltrations dans les couloirs du primaire (problème résolu pour l'instant)
- Remplacement du mobilier au primaire
- Rénovation de l'infirmerie avec l'installation de nouveaux équipements.

Une liste complète des travaux sera annexée à ce compte rendu.

Concernant les travaux majeurs de l'été, notamment les chaudières, initialement prévus pour être achevés le 26 août, leur finalisation est désormais prévue pour octobre.

II - Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Calendrier Prévisionnel

Madame la Proviseure passe la parole à M. Mercier, Proviseur-Adjoint, qui présente le calendrier prévisionnel, en mettant l'accent sur les devoirs communs et les examens blancs.

Les dates prévisionnelles discutées lors des réunions et du conseil pédagogique sont les suivantes :

- DNB blanc : semaine du 10 mars 2025
- DNB : 17 et 18 juin 2025 (à confirmer par la DEC)
- Baccalauréat de Français :
 - Devoir commun de français : 5 mai 2025
 - Bac blanc de français : 6 novembre, 10 février, 14 avril
 - Oraux blancs : début janvier, avec une deuxième préparation orale prévue au cours de la première quinzaine de mai
- Baccalauréat : les dates des épreuves et du bac blanc ne sont pas encore fixées
 - EPS : évaluations en CCF réparties sur trois périodes pour les classes de Terminale : 2 novembre, 12 février, 14 mai, avec une épreuve de rattrapage prévue
- Autres examens : le calendrier inclura également les examens d'italien.

Mme Monticino précise que le calendrier complet sera transmis aux parents dès qu'il sera finalisé.

2.2) Voyage à Madrid

Madame La Proviseure rappelle les conditions dans lesquelles doivent se faire les sorties et les voyages cette année, soit un voyage par enfant et par professeur.

Elle passe ensuite la parole à M. JOUBERT, DAF, qui insiste à nouveau sur l'application de la charte des sorties et voyages.

Mme La Proviseure donne plus de détails sur le voyage à Madrid, de nos élèves de 3^{ème} hispanisants.

Il s'agit d'un échange avec une classe du Lycée Français de Madrid.

Il est prévu d'accueillir mi-décembre en familles 34 élèves madrilènes (qui apprennent l'italien).

Le retour de cet échange étant prévu du **31 mars au 4 avril 2024** pour les élèves du lycée Stendhal.

Un recensement a été fait et 34 familles sont disponibles pour l'accueil.

Mme Fillon précise que Mme Iglesias a reçu la confirmation des 34 familles.

Le coût du voyage s'élève au maximum à 450 €, alors que budget initial était de 400 euros.

Mme La Proviseure propose de passer au vote sur le montant et la faisabilité de ce voyage.

Votants : 15 Contre : Abstention : Pour :15

2.3) Voyage à Strasbourg – Parlement Européen des Lycéens (PEL) 2025

Madame la Proviseure passa la parole à M. MERCIER qui présente le projet.



Le PEL est un projet réunissant des lycéens de la Seconde jusqu'à la Terminale appartenant à des lycées de toute l'Europe, pour encourager les participants à réfléchir à l'avenir de l'Union européenne, à découvrir le fonctionnement des institutions européennes, à débattre sur des questions de dimension internationale et à proposer des solutions aux défis européens.

Pendant plusieurs mois, les participants seront encadrés et préparés en ligne. Ils seront en contact étroit avec d'autres participants, dans divers pays. Dans le cadre du projet, ils vivront une simulation du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, tout en participant à des débats. Les simulations aboutissent à un événement final qui est prévu du **24 au 26 mars 2025 au Parlement européen à Strasbourg.**

Cette initiative est soutenue par le parlement européen et par l'AEFE.

La participation se déroule en plusieurs étapes, la première étant la candidature de l'établissement dont la date limite est fixée le 27 septembre. Suivent ensuite la candidature des élèves eux même, puis l'initiative pour le reste de l'année

Professeur en charge du projet : Mme PERQUIN.

Nombre d'élèves concernés : à définir - Spé HGGSP

Tarif maximal : 600 €

Mme La Proviseure propose de passer au vote sur le montant et la faisabilité de ce voyage.

Votants : 15 Contre : Abstention : Pour :15

III- Actes budgétaires

3.1) BR1

Madame la Proviseure donne la parole à M. Joubert, DAF, qui présente le Budget Rectifié n°1 (B.R.1).

Trois modifications principales ont été apportées par rapport au budget initial, entraînant une dépense additionnelle de 500 000 €, principalement liée à :

- Le versement des indemnités de suivi de formation aux professeurs du secondaire, qui s'élèvent désormais à 1 200 € par enseignant et par an. Ce montant, déjà appliqué au primaire, était en cours d'ajustement pour le secondaire et a finalement représenté 110 000 €, soldés avec les salaires du mois de mai pour les personnels présents.
- Le paiement de deux TFR (Trattamento di Fine Rapporto) suite aux départs à la retraite de deux employés (Mme Andressi et Mme Pedico).
- Le financement d'un voyage de promotion pour les élèves de Terminale de cette année, d'un montant de 30 000 €.
- Un budget de 243 000 € pour la réparation et le remplacement des deux chaudières qui ne sont plus conformes aux normes.



Il est rappelé que la majeure partie des recettes provient des familles, soit pour 1 224 élèves. Des dépenses importantes sont encore à prévoir pour la mise aux normes anti-incendie, en suspens depuis 2016. Aucun plan d'action n'a encore été établi suite à un appel d'offres infructueux. Ces travaux, estimés à 1 000 000 €, seront financés sur fonds propres, bien que la direction s'engage à demander une subvention pour en couvrir une partie. Les travaux devraient se dérouler sur deux étés.

À la demande des représentants des parents, M. Joubert confirme que le fichier d'aide nette, correspondant à la part résiduelle prise en charge par l'État français, sera disponible à la fin du mois de novembre.

De plus, une révision du budget est en cours auprès de l'AEFE, qui se traduira par une augmentation des frais de scolarité. Mme Monticino s'engage à informer les familles de cette augmentation à l'avance.

Enfin, les représentants des familles rappellent les discussions avec la direction concernant la création d'un groupe de travail mixte entre la direction financière et les familles pour explorer des options de diversification des contributions financières à l'école. Tous les participants s'accordent sur la pertinence de cette initiative.

Les membres du C.E. émettent un avis formé :

Votants : 15 Contre : Abstention : Pour : 15

IV-Questions Diverses

1^{er} degré

- La formation aux premiers secours est-elle programmée pour l'année 2024-2025? Si c'est le cas, comment sera-t-elle organisée ?

Mme Monticino remercie les personnes responsables de cette formation, en particulier M. Remadi, et explique que la formation n'a pas pu avoir lieu en fin d'année dernière pour des raisons organisationnelles, notamment liées au rangement des classes. Elle confirme que la formation sera reproposée cette année, probablement un mercredi après-midi. Chaque session pourra accueillir un nombre limité de participants (15 personnes) sur une durée de 2 à 3 heures. M. Deguille se chargera de la coordination des horaires.

2nd degré

- Tout d'abord, les collègues souhaiteraient évoquer les choix faits sans consultations préalables au conseil pédagogique d'abandonner Google au profit de Microsoft, et le prix du partenariat avec la nouvelle entreprise informatique.

Mme Monticino rappelle que cette question a été abordée en conseil pédagogique. Elle explique que le passage de Google à Microsoft inclut également un transfert des opérations de structure et de maintenance vers un prestataire externe, une décision qui relève de la direction. Auparavant, ces tâches étaient assurées par un enseignant, que le conseil remercie pour son engagement.

L'AEFE a cependant signalé l'incompatibilité de cette situation. Suite à un appel d'offres, la décision de passer de Linux à Microsoft a été prise, ce qui inclut l'utilisation de la suite Microsoft 365. Les adresses e-mail actuelles seront maintenues, mais les espaces de stockage sur le cloud devront être migrés. La direction précise que le prestataire fournira un accompagnement, ainsi qu'un support après la migration. Il est également rappelé que le passage à la fibre devrait améliorer les vitesses de connexion.

Les représentants des parents demandent quelles actions sont prévues pour assurer une utilisation optimale des outils numériques, soulignant l'importance d'intégrer efficacement les évolutions technologiques dans l'enseignement, comme le prévoit le conseil d'établissement. Le conseil salue les initiatives déjà en place et reconnaît la nécessité de poursuivre les efforts dans ce domaine.

- Également, nous aimerions savoir s'il est envisageable de pérenniser les voyages de spé LLCE et à Berlin en 1e, sans pour autant empêcher les collègues de latin de faire également un voyage. En effet, ces voyages ne créent que peu de recoupements : pour exemple, cette année, 7 élèves font LLCE et latin et 8 font allemand et latin. Les voyages à Londres et à Berlin seraient bien entendu toujours à organiser la même semaine.

Mme La proviseur rappelle la décision de prévoir un voyage par élève et par professeur chaque année et que plusieurs voyages sont déjà prévus. La proposition pourrait être d'alterner ou de cibler d'autres niveaux. La réponse plus complète sera donnée en conseil pédagogique et il est rappelé que la discussion reste la voie à privilégier..

- Nous profitons de l'occasion pour remonter que les avis sont partagés au sein des professeurs du secondaire concernant le passage en semestres ou un maintien en trimestres du découpage de l'année. Peut-être serait-il possible d'organiser une consultation (par google form par exemple) à ce sujet ?

Il est rappelé que la proposition de semestrialisation a été présentée sans discussion approfondie lors du dernier conseil. Les échanges ont mis en lumière des différences d'approches entre le primaire et le secondaire.



Du côté du primaire, les représentants des enseignants soutiennent cette évolution, estimant qu'elle permettrait une progression plus homogène des enfants, compte tenu des écarts cognitifs plus marqués entre élèves d'une même cohorte.

Tous les participants s'accordent cependant sur la nécessité d'augmenter le nombre de rencontres entre parents et enseignants, au moins deux entretiens personnalisés supplémentaires par rapport aux bulletins actuels étant jugés souhaitables.

En revanche, les avis divergent davantage pour le secondaire. Les représentants des familles et des élèves se sont montrés majoritairement opposés à l'initiative, tandis que les enseignants expriment des positions variées. Mme la proviseure a encouragé la poursuite d'un dialogue sur ce sujet.

Parmi les arguments en faveur de la semestrialisation, ont été évoqués :

- Une réduction du nombre d'évaluations, permettant aux élèves de se constituer une moyenne sur un plus grand nombre de notes ;
- La possibilité de se concentrer davantage sur l'apprentissage que sur l'évaluation ;
- Une diminution de la pression et une réduction de la compétitivité entre élèves.

Cependant, les représentants des élèves et des anciens élèves ont rappelé que la pression ressentie lors du découpage trimestriel leur semblait gérable, tout en soulignant l'esprit de collaboration au sein de l'établissement.

Les représentants des parents ont, quant à eux, partagé les retours qu'ils ont reçus via une consultation au sein du réseau AEFÉ par la FAPEE. Il en ressort que :

- Le découpage en trimestres reste largement majoritaire (plus de 95 %) dans les filières générales en France et dans le réseau AEFÉ ;
- Concernant Parcoursup, les dossiers trimestriels bénéficient d'un avantage en termes de lisibilité, les bulletins semestriels pouvant représenter un frein supplémentaire ;
- Présenter uniquement les notes du premier semestre en terminale réduit la visibilité sur les progrès des élèves, comparé à un bulletin trimestriel ;
- Le découpage en trimestres permet un suivi plus précis et régulier des élèves, favorisant leur progression de la 6e à la terminale ;
- Le report des évaluations après les vacances de fin d'année, dans le cadre d'un calendrier semestriel, pourrait compromettre le repos des élèves durant cette période.

En conclusion, le conseil souligne la complexité de la mise en place de la semestrialisation dans le cadre spécifique du lycée Stendhal. Il rappelle l'importance de maintenir des discussions ouvertes et constructives sur les fondamentaux de l'enseignement. À l'unanimité, il est convenu de maintenir le découpage trimestriel, décision qui sera formellement validée en conseil pédagogique.

A.P.E.

- Demande d'une discussion sur la semestrialisation. Ce point a été évoqué précédemment
- Demande de précision sur le B.F.I.

Mme Monticino rappelle que les élèves entrés en seconde cette année, et donc en première à la rentrée 2025, pourraient passer le BFI à la fin de l'année prochaine. L'établissement a soumis son dossier, qui, sous réserve d'approbation, sera mis en place à la rentrée de septembre 2025 (les cours d'Histoire-Géographie et de Mathématiques se feront en anglais).

Elle précise également que l'Esabac, fleuron de l'établissement, demeure la priorité.

- Fête des Sciences, l'APE confirme son soutien et son engagement à soutenir les activités qui renforce la qualité de la vie et de l'enseignement.
- Point sur le carrefour des écoles / Salon des formations.

L'initiative a rencontré un franc succès avec 21 formations inscrites. Le format consiste en des stands permettant aux parents et écoles de circuler. Les groupes sont maintenus à partir de 10 inscrits minimum. Certaines formations ne pourront cependant pas participer en raison de restrictions budgétaires. L'APE a rappelé sa disponibilité pour financer les déplacements, une offre qui a été favorablement accueillie.

Les représentants de l'association des anciens élèves ont confirmé leur engagement à suivre ceux n'ayant pas encore communiqué leur orientation. Ils ont également présenté brièvement le projet d'un forum des parcours, prévu le 9 mai 2025, au cours duquel d'anciens élèves et parents interviendront auprès des élèves de première et terminale.

Enfin, le conseil exprime son souhait de créer un vivier d'entreprises pour les stages des élèves de seconde.

- Compte-rendu A.G. de l'A.P.E qui rappelle les priorité que se fixe l'association cette année. Le compte rendu de l'assemblée générale est disponible sur le site de l'APE.

Le prochain conseil est prévu le 7 novembre après les élections.

La séance se clôture à 20h13

Le secrétaire de séance,
M. Christophe F. GROSSET

La Provisure et Présidente
Emmanuelle MONTICINO